

La réunion du conseil municipal aura lieu le : Jeudi 20 juin 2024 à la salle des Mariages en mairie à 18h30

L'ordre du jour sera le suivant :

- I Désignation du secrétaire de séance
- II Communication des décisions prises par le Maire
- III Approbation du compte-rendu de la réunion précédente
- IV Projets de délibération

INSTITUTION ET VIE PUBLIQUE

- 1. Phase 1 de la stratégie de rénovation énergétique du patrimoine communal
- 2. Participation au réseau de lecture publique de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane (CABBALR)
- 3. Avis de la commune de Gonnehem sur le projet de réseau structurant cyclable intercommunal
- 4. Motion relative aux mesures d'économies annoncées par l'Etat susceptibles d'affecter les finances locales à l'initiative de l'Association des Petites Villes de France

FINANCES

- 5. Opérations culturelles: Décentralisation théâtrale de la Comédie de Béthune du 1^{er} semestre 2024
- 6. Opérations culturelles : Spectacle « 60 minutes chrono! »
- 7. Fixation des tarifs municipaux d'application au 1^{er} juillet 2024
- 8. Fixation des tarifs municipaux

RESSOURCES HUMAINES

- 9. Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale à temps complet Suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe
- 10. Création de postes temporaires de catégorie C

RESTAURATION SCOLAIRE

11. Reconduction de la tarification sociale de la cantine pour le service d'accueil de loisirs périscolaire

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

12. Approbation du SCDECI (Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie)

À Gonnehem, le 14 juin 2024 Le Maire, **Bernard DELELIS**